



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrorisme

Question écrite n° 6305

## Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que le plan Vigipirate implique la suppression des poubelles sur la voie publique et l'installation de barrières amovibles à l'aplomb des sorties d'écoles. L'intérêt de ces deux mesures pour empêcher les attentats reste à démontrer. En revanche, il en résulte de graves nuisances dans la mesure où les barrières amovibles font disparaître des places de stationnement ou empêchent l'utilisation des arrêts-minutes pour les parents qui déposent leurs enfants. Il souhaiterait donc qu'il lui indique s'il lui semble judicieux de prolonger l'application de ces deux mesures du plan Vigipirate.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Louis Masson](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6305

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 novembre 1997, page 4035

**Question retirée le :** 22 décembre 1997 (Fin de mandat)